

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 17 décembre 2012 à 19h30

La convocation est remise par envoi postal aux conseillers le 5 décembre 2012.

Madame, Monsieur,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, France Bisson, directrice générale / secrétaire-trésorière, qu'une session extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Rénaud Grondin, maire, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à 19h30, le dix-septième jour du mois de décembre 2012, et qu'il sera pris en considération les sujets suivantes, à savoir :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2013.
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2013.
4. Adoption du taux de taxation foncière pour l'année 2013.
5. Adoption des taux de taxation fixe pour les déchets et recyclages
6. Adoption des taux de taxation pour l'assainissement des eaux usées
7. Adoption des intérêts pour l'année 2013.
8. Adoption des immobilisations pour les années 2013 – 2014 – 2015
9. Adoption pour la perception des taxes foncières en 6 versements.
10. Adoption pour la perception des taxes pour l'assainissement des eaux usées en 6 versements.
11. Adoption pour la perception des taxes de déchets en un seul versement
12. Adoption pour la perception de la taxation supplémentaire en 6 versements.
13. Adoption pour un escompte de 2% pour le débiteur qui acquittera son compte de taxes municipales en un seul versement dans les 30 jours suivant la date du compte (montant supérieur à 300 \$ par compte de taxe de l'année 2013).
14. Période de questions
15. Levée de la séance

Donné ce cinquième jour du mois de décembre 2012

Signée : France Bisson
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
M. Jean-Guy Isabelle
M. Daniel Roy
Mme Marie-Claude Lemieux
Mme Sylvie Laroche

Est absente : Mme Manon Olivier

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Rénaud Grondin, maire

.....

2012-12-17-284 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

RECETTES DE SOURCES LOCALES

Taxes :

Taxes foncières générales	600 096	
Taxes spéciales – Égout – Emprunt	18 323	
Taxe spéciale – Égout – Opération	6 000	
Total :		624 419

Tarification sur une autre base :

Réseau égout – Emprunt	45 471	
Réseau égout – Opération	24 000	
Matières résiduelles	80 691	
Total :		150 162

Paiement tenant lieu de taxes

Terres publiques	17 387	
Compensation école	7 766	
Total :		25 153

Services rendus

Services rendus aux organismes municipaux	35 385	
Autres services rendus	6 601	
Total :		41 986

Imposition de droits :

Licences et permis	1 150	
Chien	805	
Mutations immobilières	5 000	
Carrières et sablières	2 000	
Total :		8 955

<u>Amendes et pénalité :</u>	6 000	6 000
------------------------------	-------	-------

<u>Intérêts :</u>	8 544	8 544
-------------------	-------	-------

<u>Autres revenus :</u>	8 785	8 785
-------------------------	-------	-------

TOTAL DES RECETTES DE SOURCES LOCALES 874 004

TRANSFERTS

Transferts de droits :

Péréquation		
Compensation TVQ	40 800	
Total :		40 800

Transferts – Ententes – Partage :

Réseau routier	143 834	
Chemin Été	8 000	
Passages à niveau	7 911	
Subvention – Gouvernement – Intérêts	116 096	
Redevance Recyc-Québec	7 750	
Total :		283 591

TOTAL DES TRANSFERTS 324 391

TOTAL DES REVENUS 1 198 395

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2013

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil municipal

Rémunération des élus	33 091	
Cotisation de l'employeur	2 965	
Assurance des élus	1 294	
Frais de déplacement	500	
Congrès	1 000	
Téléphone	2 000	
Formation & Réception	1 100	
Quote-part	5 616	
Total :		47 566

Application de la loi

Quote-part	1 092	
Total :		1 092

Gestion financière

Rémunération administrative	39 000	
Cotisation de l'employeur	5 655	
Frais de déplacement	500	
Frais de congrès	1 000	
Frais de poste	3 500	
Téléphone	3 500	
Internet	1 300	
Publicité & Information	4 000	
Comptabilité & Vérification	6 500	
Administration & Informatique	3 820	
Assurances	1 912	
Cautionnement	450	
Assurance responsabilité publique	7 082	
Traitement des données	300	
Service de formation	900	
Cotisation & Abonnement	1 000	
Location Ameublement & Équipement	3 805	
Fourniture de bureau	3 000	
Réception	600	
Quote-part	7 224	
Escompte sur taxes	5 500	
Total :		100 548

Greffe

Rémunération	6 000	
Cotisation de l'employeur	121	
Avis & information	500	
Fournitures de bureau	500	
Bulletins de vote	2 000	
Total :		9 121

Évaluation

Service professionnel – Évaluation	5 000	
Quote-part	19 814	
Total :		24 814

Autres

Services juridiques	5 000	
Autres contrats	4 500	
Assurance Responsabilité civile	5 818	
Quote-part	448	
Dons & Subventions	2 000	
Total :		17 766

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

200 907

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police

Sûreté du Québec	69 224	
Total :		69 224

Service d'Incendie & Premiers répondants

Honoraires	15 513	
Cotisation de l'employeur	300	
Frais de déplacement	600	
Téléphone	4 200	
Assurance Incendie	128	
Assurance Véhicules	2 079	
Assurance Premiers répondants	811	
Publicité & Information	350	
Immatriculation	2 000	
Entente Incendie	10 000	
Permis de feu	500	
Service de formation	5 000	
Cotisation & Abonnement	250	
Entretien & Réparation – Bâtiment & Terrain	500	
Entretien & Réparation – Véhicules	2 900	
Entretien & Réparation – Mach. & Equip.	2 100	
Entretien & Réparation - Ameublement	200	
Essence, huile, diesel et graisse	3 600	
Propane	2 625	
Pièces & Accessoires	7 000	
Vêtements & Chaussures	3 000	
Électricité	800	
Produits chimiques	600	
Quote-part	3 665	
Total :		68 721

SÉCURITÉ PUBLIQUE

137 945

TRANSPORT

Voirie municipale

Rémunération	53 328	
Cotisation de l'employeur	7 313	
Frais de déplacement	6 500	
Téléphone	2 000	
Assurance – Bâtiment	3 490	
Service Technique & Génie	500	
Aide voirie	4 000	
Location véhicules	4 000	
Location Machinerie & Équipement	14 000	
Ent. & Réparation – Chemins & Trottoirs	143 834	
Entretien & Réparation – Bâtiment & Terrain	5 000	
Entretien & Réparation – Équipement	2 000	
Entretien & Réparation – Véhicules	5 000	
Gravier, sable, asphalte	40 000	
Essence, huile, graisse, diesel	6 500	
Propane	2 000	
Produits chimiques	1 000	
Pièces & Accessoires	6 000	
Immatriculation	650	
Électricité	900	
Total :		308 015

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

<u>Enlèvement de la neige</u>			
Rémunération	12 240		
Cotisation de l'employeur	1 805		
Téléphone	1 200		
Assurance	3 461		
Assurance véhicules	1 461		
Immatriculation	3 600		
Loc. Machinerie & Équipement	4 000		
Ent. & Rép. – Véhicules	11 000		
Gravier & Calcium	6 250		
Essence, huile, diesel et graisse	8 000		
Pièces & Accessoires	1 570		
Électricité	250		
Total :		54 837	
<u>Éclairage public</u>			
Infrastructure	2 800		
Électricité	6 600		
Total :		9 400	
<u>Circulation</u>			
Signalisation	2 500		
Total :		2 500	
<u>Transport en commun</u>			
Transport adapté	2 532		
Total :		2 532	
TRANSPORT			377 284
 <u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>			
<u>Réseau égout</u>			
Égout – Opération	10 000		
Test laboratoire	1 500		
Pièces & Accessoires	7 000		
Électricité	6 500		
Total :		25 000	
<u>Déchets domestiques</u>			
Déchets domestiques	24 611		
Achats de bacs	1 500		
Quote-part – Enfouissement	39 274		
Quote-part – PGMR	625		
Total :		66 010	
<u>Matières secondaires</u>			
Matières secondaires	16 181		
Total :		16 181	
<u>Cours d'eau</u>			
Service de Génie	6 000		
Quote-part – Cours d'eau	114		
Total :		6 114	
HYGIÈNE DU MILIEU			113 305
 <u>AMÉNAGEMENT & URBANISME</u>			
<u>Aménagement, urbanisme et zonage</u>			
Comité consultatif d'urbanisme	1 000		
Quote-part	3 703		
Schéma d'aménagement	7 000		
Total :		11 703	
<u>Promotion & Développement économique</u>			
Quote-part – Développement	12 443		
Total :		12 443	
AMÉNAGEMENT & URBANISME			24 146

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

CULTURE & LOISIRS

Centre communautaire

Téléphone	175	
Entretien ménager	6 000	
Assurance	1 580	
Ent. & Rép. – Bâtiment & Terrain	5 800	
Ent. & Rép. – Ameublement	1 500	
Pièces & Accessoires	600	
Articles de nettoyages	1 500	
Électricité	7 500	
Propane	2 500	
Total :		27 155

Centre des Loisirs

Rémunération	8 640	
Cotisation de l'employeur	1 264	
Assurance	981	
Ent. & Rép. – Bâtiment & Terrain	5 700	
Ent. & Rép. – Véhicules	3 000	
Essence, huile, diesel et graisse	300	
Pièces & Accessoires	2 100	
Électricité	4 650	
Propane	1 700	
Total :		28 335

Parc & Terrain de jeux

Rémunération	4 774	
Cotisation de l'employeur	475	
Frais de transport	300	
Entretien & réparation - Bâtiment	21 000	
Pièces & Accessoires	650	
Quote-part	258	
Total :		27 457

Autres

Quote-part M.A.D.A.	867	
Total :		867

Bibliothèque

Rémunération	550	
Livres	5 000	
Ent. & Rép. – Bâtiment & Terrain	100	
Matériaux de construction	100	
Pièces & Accessoires	600	
Fourniture de bureau	625	
Total :		6 975

Culture & Patrimoine

Subvention – Autres organismes	5 000	
Quote-part – Patrimoine	1 514	
CDE Val-Alain	45 000	
Total :		51 514

CULTURE & LOISIRS

142 303

FRAIS DE FINANCEMENT

Intérêt sur autres dettes – Égout	141 735	
Quote-part – Immobilisation	280	
Total :		142 015

FRAIS DE FINANCEMENT

142 015

TOTAL DES DÉPENSES

1 137 905

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

AFFECTATIONS

Affectations	(60 490)	
Total :		(60 490)

AFFECTATIONS (60 490)

CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES

Remboursement – Capital – Égout	182 000	
Subvention – Gouvernement – Capital	(158 905)	
Total :		(23 095)

CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES (23 095)

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

Surplus (déficit) accumulé non affecté	(307 444)	
Surplus acc. Affecté – Égout – Emprunt	15 060	
Surplus acc. Affecté – Égout – Opération	5 000	
Total :		(287 384)

EXCÉDENT (SURPLUS) ACCUMULÉ (264 289)

IMMOBILISATIONS

Infrastructures	23 335	
Véhicules	297 444	
Terrain	4 000	
Total :		324 779

IMMOBILISATIONS 324 779

TOTAL – REVENUS 1 198 395

TOTAL – DÉPENSES 1 137 905

TOTAL – AFFECTATIONS 60 490

.....

2012-12-17-285 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2013.

Attendu le budget ci-haut mentionné, la municipalité de Val-Alain aura à pourvoir à des dépenses d'un million cent quatre-vingt dix-huit mille trois cent quatre-vingt quinze dollars (1 198 395 \$)

Attendu que, pour défrayer les dépenses de ladite municipalité, elle devra percevoir :

Des taxes foncières pour un montant de six cents mille quatre-vingt seize dollars (600 096 \$);

Une taxe spéciale pour un montant de vingt-quatre mille trois cents vingt-trois dollars (24 323 \$)

Une tarification sur une autre base pour un montant de soixante-neuf mille quatre cents soixante et onze dollars (69 471 \$)

Une tarification fixe pour un montant de quatre-vingt mille six cents quatre-vingt onze dollars (80 691 \$)

En conséquence, il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2013, telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-12-17-286 ADOPTION DU TAUX DE TAXATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2013.

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'imposer une taxe foncière ordinaire de 0.8883 \$ / 100 \$ d'évaluation sur tous les fonds imposables de cette municipalité et d'imposer la taxe en février.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-12-17-287 ADOPTION DES TAUX DE TAXATION FIXES POUR LES DÉCHETS

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers d'imposer une taxe spéciale pour la gestion des déchets solides et récupérables dont le taux sera établi comme suit :

- Cent trente dollars (130.\$) par occupant, locataire ou propriétaire selon le nombre de logements possédés, tel que défini au Règlement Soixante-treize Quatre-vingt-un;
- Cent trente dollars (130. \$) pour les résidents permanents du Lac Georges
- Deux cent trente dollars (230.\$) par commerce, industrie qui n'ont pas de conteneur
- Cent cinquante dollars (150.\$) la tonne pour les commerces, les industries et le Camping du Lac Georges qui ont un ou des conteneurs :
- Soixante-cinq dollars (65.\$) par propriétaire de chalet.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-12-17-288 ADOPTION DES TAUX DE TAXATION POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES - UNITÉ & ÉVALUATION

Considérant que nous devons imposer une taxe de secteur en immobilisation (1 unité) qui sera de Deux cent quatre-vingt-un dollars et cinquante-six cents (281,56\$);

Considérant que nous devons imposer une taxe de secteur pour opération (1 unité) qui sera de Cent quarante-huit dollars et soixante et un cents (148,61\$);

Considérant que nous devons imposer une taxe à l'ensemble de la municipalité pour l'immobilisation qui sera de 0,027125 \$ / 100 \$ d'évaluation sur tous les fonds imposables de cette municipalité;

Considérant que nous devons imposer une taxe à l'ensemble de la municipalité pour l'opération qui sera de 0,008882 \$ / 100 \$ d'évaluation sur tous les fonds imposables de cette municipalité;

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'imposer une taxe spéciale pour l'assainissement des eaux usées, selon les règlements 139-2010 et 141-2011, à savoir :

Secteur desservi :	Taxe immobilisation	281.56 \$ (1 unité)
	Taxe opération	148.61 \$ (1 unité)
	Taxe immobilisation	0,027125 \$ / 100 \$ d'évaluation
	Taxe opération	0,008882 \$/ 100 \$ d'évaluation
Secteur non desservi :	Taxe immobilisation	0,027125 \$/ 100 \$ d'évaluation
	Taxe opération	0,008882 \$/ 100 \$ d'évaluation

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

- 2012-12-17-289** **ADOPTION DU TAUX DES INTÉRÊTS POUR L'ANNÉE 2013.**
Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que le taux d'intérêt sur les comptes de taxes non payés trente (30) jours après réception d'un avis à cet effet sera de un et demie pour cent par mois (1.5%) et de dix-huit pour cent (18%) annuellement, plus les frais du deuxième avis et des avis subséquents, s'il y a lieu.
Adoptée à l'unanimité
.....
- 2012-12-17-290** **ADOPTION DES IMMOBILISATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2013 – 2014 – 2015**
Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des immobilisations pour les années 2013 - 2014 et 2015

2013- 5e Rang, Camion incendie, camion de déneigement
2014 - 5e Rang
2015 - 5e Rang

Adoptée à l'unanimité
.....
- 2012-12-17-291** **ADOPTION POUR LA PERCEPTION DES TAXES FONCIÈRES EN 6 VERSEMENTS**
Il est proposé par Marie-CLaude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers de percevoir les taxes municipales foncières en 6 versements.

Adoptée à l'unanimité
.....
- 2012-12-17-292** **ADOPTION POUR LA PERCEPTION DES TAXES SPÉCIALES POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES EN 6 VERSEMENTS**
Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de percevoir les taxes spéciales pour l'assainissement des eaux usées en 6 versements.

Adoptée à l'unanimité
.....
- 2012-12-17-293** **ADOPTION POUR LA PERCEPTION DES TAXES DE DÉCHETS EN UN SEUL VERSEMENT**
Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de percevoir la taxe des déchets en un seul versement.

Adoptée à l'unanimité
.....
- 2012-12-17-294** **ADOPTION POUR LA PERCEPTION DE LA TAXATION SUPPLÉMENTAIRE EN 6 VERSEMENTS**
Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de percevoir les taxes supplémentaires en 6 versements.

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-12-17-295 ADOPTION POUR UN ESCOMPTE DE 2% POUR LE DÉBITEUR QUI ACQUITTERA SON COMPTE DE TAXES MUNICIPALES EN UN SEUL VERSEMENT DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA DATE DU COMPTE.

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de donner un escompte de 2% pour le débiteur qui acquittera son compte de taxes municipales en un seul versement dans les 30 jours suivant la date du compte (montant supérieur à 300 \$ par compte de taxes selon Règlement 122-2004, article 2)

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-12-17-296 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h00

Adoptée à l'unanimité

.....

Rénald Grondin, maire

France Bisson, dir. gén./sec. très.

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.